

INTITULE DE LA FORMATION		Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques - Renouvellement	
DOMAINE		Certiphyto	
CERTIFICATION		Certification du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire– RS5654 – Validité jusqu'au 31/12/2026	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION		PUBLIC	PRÉREQUIS
L'arrêté du 29 août 2016 fixe les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises <u>et des certificats individuels</u> pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.		Vendeur conseil en jardinerie, en libre-service agricole Employé commercial rayon jardin en grande distribution...	Savoir de base Maîtrise de la langue française Titulaire d'un certificat individuel valide dans la même catégorie
Accès : Sous 48 heures Selon financement			
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES			
Thème réglementation et sécurité environnementale - Prendre connaissance du contexte réglementaire de la formation, - Connaître la réglementation vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques - Connaître la réglementation liée à l'espace de vente, au stockage des produits, au transport, à la collecte et au traitement des déchets - Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination - Connaître les pratiques et les aménagements visant la dispersion des produits phytopharmaceutiques. Thème Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public - Identifier les situations à risques, - Réduire les risques pour les êtres humains, - Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident, - Se tenir informé.		Thème Réduction de l'usage, méthodes alternatives - Connaître les systèmes permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Choisir les espèces résistantes ou adaptées à l'environnement. - Evaluer la nécessité d'intervenir : identifier les agresseurs et évaluer les risques. - Raisonner les interventions. - Choisir les produits en fonction de leur toxicité, de leur efficacité, de leurs caractéristiques intrinsèques. - Adapter les doses. - Evaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives.	
MODALITES PÉDAGOGIQUES		MODALITÉS D'ÉVALUATION	
Formation en présentiel		Pour son obtention, obligation de suivre les 07 heures de formation Attestation de formation	
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION	
7 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt	
CONTACTS		FINANCEMENT	
Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Nathalie BIREAUD		Prix : 26 €/heure stagiaire en centre Parcours complet : 182 € Financement : formation éligible au financement selon statut	
INTERVENANT(S)			
Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants			
CONDITIONS D'ACCUEIL			
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation			

Mise à jour en janvier 2026

Centre de formation BEAUSÉJOUR – 1465 route de Beauséjour – 33190 Gironde-sur-Dropt

SIRET 414 797 621 00011

☎ 05 56 71 10 01 - @ contact@cfpbeausejour.fr

